

SONDAGE **Fontaine à eau, un marché émergent**

Contrairement aux pays anglo-saxons, la France est en retard pour ce qui est de la mise à disposition de fontaines à eau dans les établissements publics et privés. Selon l'AFIFAE (Association Française de l'Industrie des Fontaines À Eau), l'Hexagone compte 400 000 fontaines à eau réparties entre les fontaines bonbonne (70 %) et les fontaines réseaux (30 %), soit 6 fontaines pour 1000 habitants. Nos voisins irlandais en compte 22 et les Anglais 12. Mais ce nombre a progressé de 3,8 % et devrait croître encore. En effet, selon un récent sondage*, 54 % des personnes interrogées déclarent ne pas disposer de fontaines à eau sur leur lieu de travail. Pourtant, rappelle l'association, selon l'article R 4225-2 du Code du travail : « *l'employeur met à la disposition des travailleurs de l'eau potable et fraîche pour la boisson* ».

Et pourtant 55% des français sont conscients de la nécessité de boire plus d'un litre d'eau par jour et plus d'1 sur 2 préfère l'eau fraîche. Les actifs sont 39 % à consommer entre 50 cl et 1 L et 29 % plus d'un litre. La boisson préférée reste l'eau à 75 % devant le café (54 %), le thé (22 %) ainsi que les sodas et les jus de fruits (20 %). Parmi ces 75 % de buveurs d'eau au bureau, l'eau en bouteille est largement privilégiée (55 %) à l'eau du robinet (48 %) ou l'eau en fontaine (34 %). ▶

* selon MV2 conseil auprès de 1000 personnes pour l'AFIFAE